SOGELEASE

SERVICE CONTENTIEUX
Tour Granite - 17, cours Valmy
FAE/REC/CTX
92800 PUTEAUX
@ : julie.gayraud@socgen.com
☎ : 01.41.39.54.26

MED PRS / MED REST

Silvestri Baujet Mandataires Liquidateurs
23 rue Chai des Farines

33000 Bordeaux

Nos références

Société : SASU SOGELEASE FRANCE
Contrat : 001765880-00
Réf. Client : 0001033867
Locataire : TAOH
Gestionnaire : Gayraud Julie

RECU LE 26 OCT. 2026 SCP SILVESTRI - BAUJET

PUTEAUX
le 22 OCTOBRE 2026

Lettre recommandée avec accusé de réception.
Objet : Demande de restitution

Maître,

Par jugement du 24/09/2026, le Tribunal de Commerce Bordeaux a placé la TAOH en Liquidation judiciaire et vous a désigné en qualité de mandataire liquidateur.

Nous vous rappelons que la TAOH a conclu, avec notre société, un contrat de Crédit-bail, portant sur :

Nom du matériel	Marque du matériel	Type de matériel	N° de série
1 LIGNE DE CONDI TIONNEMENT DE			
1 FOUR MIXTE 20 NIVEAUX+1 COU			
1 OPERCULEUSE TS A 540 S			7409169

En l'absence de poursuite d'activité et sauf avis contraire de votre part, le contrat a été résilié en date du 24/09/2026.

Ainsi et conformément aux dispositions des articles L624-10, L624-17, R624-14 et R624-15 du code de commerce, nous demandons la restitution du / des matériel(s) entre vos mains.
En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir dès à présent nous autoriser à procéder à la récupération du / des matériel(s) entre les mains de la société ou de tout autre.

Sans réponse de votre part, les frais de gardiennage ne seront pas régularisés par nos soins et resteront à votre charge.
Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Service contentieux

Julie GAYRAUD

Ref. JCH012

21, rue des Bosquets - 67210 OBERNAI - France
Tél. : +33 3 88 04 54 49 - Fax : +33 9 67 79 54 49
christian.bletrix@cbequipements.fr - http://www.cbequipements.fr

N° TVA

SAS TAOH Sainte Eulalie

93 Avenue de l'Aquitaine

33560 Sainte Eulalie

FACTURE N°20-21/1272

16/03/2021

Désignation	Réf.	Quantité	Prix unitaire HT	Montant total HT
Confirmation de commande 4583/60/14 du 18/12/2020				
Ligne Plats cuisinés		1		
Montant total de la commande : 160 000€ HT				
40% à la commande				64 000,00
			TOTAL h.t.	64 000,00 €
			Tva 20%	12 800,00 €
			TTC	**76 800,00 €**

Conditions de paiement :	40% à la commande	76 800,00
	50% après FAT et avant livraison	96 000,00
	10% à la mise en service et au plus tard 30 jours date de livraison	19 200,00

Banque : Banque Populaire d'Alsace
48 rue du Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM
Domiciliation : BPALC ROSHEIM
IBAN : FR76 1470 7500 5370 2127 6670 949
SWIFT : CCBPFRPPMTZ

Les marchandises livrées demeurent la propriété de CB Equipements jusqu'au paiement intégral de la facture.

CREAT CREAT CREAT
GROUPE CUISINES DE PROS FROID PROFESSIONNEL

FACTURE n° 21/12/680038

Adresse de livraison :

Restaurant le SANTOSHA
93 Avenue de l'Aquitaine
33560 SAINTE EULALIE

Adresse de facturation :

SOGELEASE France
53 Rue du Port CS 90201
92724 NANTERRE CEDEX

A YVRAC, le 01/12/2021

CLIENT : SAS TAOH

AFFAIRE N° 001765880-00 / 3J

EQUIPEMENTS DE CUISINE / RESTAURANT LE SANTOSHA

Designation travaux	QTE	% Réalisé
RATIONAL		
FOUR MIXTE 20 NIVEAUX	1	100%
CHARIOT D'ENFOURNEMENT 20 NIVEAUX	1	100%
KIT RACCORDEMENTE EAU	1	100%
TABLETTES NETTOYANTES OFFERT	1	100%
TABS ENTRETIEN, 100 UNIT, OFFERT	1	100%
SAUTEUSE IVARIO PRO XL	2	100%
CHARIOT VARIOMOBIL 2/1 GN	2	100%
KIT ACCESSOIRE IVARIO PRO TYPE XL	1	100%
KIT ACCESSOIRE IVARIO PRO TYPE XL OFFERT	1	100%
KIT RACCORDEMENT ECOULEMENT	1	100%
IVARIO PRO 2-XS	1	100%
PELLE	1	100%
KIT RACCORDEMENT ECOULEMENT	1	100%
CLE USB PROG CUSISSON	1	100%
SOUBASSEMENT 2-XS	1	100%
ROBOT COUPE		
COUPES LEGUMES CL 60 V V.	1	100%

BANQUE THEMIS IBAN : FR9711449000020218387001J45 - BIC : BDEIFRPPXXX	**TOTAL H.T.**	**73 190,00 €**
Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral de la facture (loi 80.335 du 12/05/1980). Pénalités applicables pour retard de paiement : 1,5 fois le taux d'intérêt légal Tout paiement anticipé ne pourra donner lieu à un escompte	T.V.A. 20 %	14 638,00 €
Mode de règlement : **à réception**	**MONTANT TTC**	**87 828,00 €**

ZA Les Tabernottes - 33370 YVRAC - Tél. : 05 56 85 85 85 Fax : 05 56 49 41 90
Email : contact@groupecreat.fr
S.A.R.L CREAT au Capital de 250 000 € - SIRET N° 381 361 765 00054 - CODE APE 2825 Z -
T.V.A. FR 86 381 361 76

SAS TAOH
93 Avenue de L'Aquitaine
33500 Sainte Eulalie
Tel.: 06 13 19 14 27
Mail.: santoshafactures@gmail.com

SOGELEASE
53 Rue du Port
CS 90201
92 724 NANTERRE Cedex

Bordeaux le 20 Septembre 2021

Facture N°:20210001

Désignation	Quantité	Prix unit HT	Taux TVA	Montant HT
Refacturation Operculeuse	1	36 000,00	20%	36 000,00
TSA 540 S	0	0 €	20%	0 €
	0	0 €	20%	0 €
	0	0 €	20%	0 €
	0	0 €	20%	0 €
			Remise	
			Total HT	36 000,00
			Total TVA	7 200 €
			Total TTC	43 200,00 €

Paiement par virement à :
Compte TAOH
Banque : Société Générale
IBAN : FR76 3000 3003 7000 0207 1094 749

Facture à régler au plus tard le 30 Septembre 2021
Taux d'intérêt des pénalités de retard de paiement : 3 fois le taux d'intérêt légal.
En outre, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ sera due.
SIREN: 838 630 127 RCS Lyon - APE: 5610A - N° TVA Intracommunautaire: FR35838630127

Attestation de non-immobilisation : Ligne de conditionnement de plats cuisinés

Je soussigné, Benoit Germaneau, agissant en qualité de gérant de la société TAOH, immatriculée au RCS sous le numéro 899 192 009 et dont le siège social est situé à Sainte Eulalie certifie que les matériels objets de la facture ci jointe :

- N'ont jamais été immobilisés dans les comptes de la société.

Et

- N'ont pas été utilisés et mis en service.

Fait pour valoir ce que de droit.

A bordeaux,

Le 20 Septembre 2021

SOGELEASE

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Code Gest. : *MERVE Aydemir*

Affaire N° 001765880-00 / 3J

Locataire :
SAS TAOH
93 AVENUE DE L'AQUITAINE

33560 STE EULALIE

SASU CREAT

ZA LES TABERNOTTES

33370 YVRAC

Quantité et désignation	Montant HT	T.V.A.
1 FOUR MIXTE 20 NIVEAUX+1 COU PE LEGUMES CL60 V.V + 2 VARIO IVARIO PRO XL Numéro de série : Référence du matériel : 0001908427	73,190.00 EUR	14,638.00 EUR
Montant total H.T.	73,190.00 EUR	
Montant total T.T.C.	87,828.00 EUR	

LE LOCATAIRE
- atteste avoir réceptionné le matériel désigné ci-dessus livré en bon état de marche sans vice ni défaut apparent et conforme à la commande passée par le Bailleur selon les prescriptions qui lui ont été fournies à cet effet et prévues dans les conditions particulières du contrat de financement.
- déclare accepter ledit matériel sans réserve, ni restriction et autoriser le Bailleur à régler le Fournisseur, ou toute autre personne désignée par ce dernier.

LE FOURNISSEUR
- certifie que ledit matériel est conforme aux normes et législations françaises notamment aux règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Le Locataire et le Fournisseur reconnaissent que tout recours éventuel en garantie et/ou en mise en conformité aux règlements du travail sera exercé directement par le Locataire contre le Fournisseur.

Le Locataire et le Fournisseur conviennent qu'il ne saurait y avoir une interdépendance ou une indissociabilité entre le contrat de financement et tout engagement et/ou toute convention intervenant entre le Fournisseur et le Locataire.

Date de réception du matériel : 1er décembre 2021

Attention : Cette date doit être obligatoirement renseignée

Le Locataire
Signature et Cachet commercial :
Nom et Qualité du signataire

Le dir affaire
Emmanuel MERET GERANT

Le Fournisseur
Signature et Cachet commercial :
Nom et Qualité du signataire

Bernard BaK Président

CREAT SERVICES SAS
Z.A. des Tabernottes - Bât. 1-4
33370 YVRAC
Tél. 05 56 [illegible] - Fax 05 56 49 41 90
SIRET 381 [illegible] 00054 - APE 3312 Z

Attestation de non-immobilisation : Operculeuse TSA 540 S

Je soussigné, Benoit Germaneau, agissant en qualité de gérant de la société TAOH, immatriculée au RCS sous le numéro 899 192 009 et dont le siège social est situé à Sainte Eulalie certifie que les matériels objets de la facture ci jointe :

- N'ont jamais été immobilisés dans les comptes de la société.

Et

- N'ont pas été utilisés et mis en service.

Fait pour valoir ce que de droit.

A bordeaux,

Le 20 Septembre 2021

POUVOIR

Je soussignée, **Nadia Sakhi – Directeur du Recouvrement de l'activité du Financements aux Entreprises du Groupe FRANFINANCE**, agissant en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés le 01/09/2021, par **Olivier Delaporte – Directeur Général** de **SOGELEASE FRANCE**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 248.500.005 euros, dont le siège social est à NANTERRE CEDEX (92724), CS 90201, 53 Rue du Port, ayant comme numéro unique d'identification 410 736 169 RCS NANTERRE,

donne pouvoir à : **Julie Gayraud**

en sa qualité de Juriste Contentieux Expert du Service Recouvrement Contentieux de l'activité du Financement aux entreprises du Groupe FRANFINANCE

se présenter pour **SOGELEASE FRANCE**, et en son nom poursuivre amiablement ou judiciairement l'exécution par les clients de SOGELEASE FRANCE, et des sociétés aux droits desquelles elle est venue, de leurs obligations contractuelles, et à cet effet :

- reconnaître, s'il y a lieu, tous paiements et en donner bonne et valable quittance et décharge, à défaut de paiement de la part de tout débiteur, exercer les poursuites, contraintes et diligences qui seront nécessaires ; faire tous commandements et sommations ; prendre tous arrangements, accorder termes et délais, transiger, compromettre, nommer tous experts, arbitres et amiables compositeurs, leur donner pouvoirs et autorisations, s'en rapporter à leurs décisions ou les contester; les faire exécuter ; ester en justice tant comme demandeur que comme défendeur ; commettre tous avoués, avocats, huissiers ; interjeter appel ; obtenir tous jugements et arrêts; les faire lever, signifier et exécuter par toutes voies de droit.

- faire tous actes conservatoires ; interrompre toutes prescriptions ; former toutes oppositions ; prendre toutes inscriptions de gage ou de nantissement ; faire procéder à toutes saisies et ventes ; faire dresser protêt.

- consentir toutes mentions et subrogations avec ou sans garantie, se désister avec ou sans paiement de tous droits, actions, privilèges, hypothèques, et nantissements, donner également avec ou sans constatation de paiement mainlevée de toutes inscriptions, saisies, mentions, oppositions et autres empêchements quelconques, consentir à toutes antériorités, toutes restrictions et limitations de privilège ou d'hypothèque.

- consentir la décharge des Conservateurs des hypothèques et des Greffiers des Tribunaux de Commerce qui opèreront les radiations consécutives aux mainlevées données.

- produire à toutes procédures de conciliation, de médiation et de sauvegarde ainsi que toutes procédures collectives de redressement ou de liquidation judiciaire, accorder ou refuser tous concordats.

- représenter la société devant toutes Administrations, leur faire toutes déclarations ou réclamations.

- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, procès-verbaux, pièces, correspondances, stipuler que la signature de ces actes vaudra décharge au mandataire, élire domicile, substituer par acte authentique et sous seing privé et généralement faire le nécessaire.

- ordonnancer tous types de dépenses se rattachant directement ou indirectement aux fonctions de recouvrement.

Le tout sans faculté de subdéléguer

Le présent pouvoir sera valable jusqu'à révocation expressément notifiée.

Fait à Nanterre, le 04/04/2022

Le mandataire **Julie Gayraud**	Le mandant **Nadia SAKHI**
Bon pour acceptation de pouvoir	Bon pour pouvoir
signature précédée de : " Bon pour acceptation de pouvoir "	signature précédée de : " Bon pour pouvoir "